

Image not found or type unknown



Réupérer un dossier chez l'avocat

Par **alicia**, le **20/03/2012** à **18:53**

Bonjour,rnrnJ'ai contacté mon avocate pour récupérer mon dossier.L'affaire a été jugé en partie civil depuis 1 an. J'aimerais récupérer les pièces de mon dossier(procès verbal).Mon conseil refuse de me les donner.Que dois je faire?L'avocat doit -il demander l'accord au procureur de la république?.Merci de me répondre.Cordialement.